

## MODALITES D'INSCRIPTION

Vacances Pour Tous : une association à but non lucratif, ouverte à tous sur simple demande

Les inscriptions commencent dès réception du dépliant FCOL « Vacances Pour Tous » en faisant parvenir votre demande d'inscription accompagnée d'un chèque de 160 € d'acompte (à l'ordre de FCOL) ainsi que de vos bons vacances éventuels. Après votre demande d'inscription, vous recevrez un dossier à remplir et à retourner dès que possible.

Dès réception du règlement total de votre séjour, vous recevrez votre convocation de départ.

**Adhésion :** contactez la FCOL si vous n'êtes pas déjà adhérent à la Ligue de l'Enseignement.

**Modalités financières :** le solde du séjour est à verser à la FCOL, 3 semaines avant le départ.

**Vous pouvez être aidé financièrement :** participation de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Charente (20 € par jour pour les allocataires dont le QF est inférieur à 580 €), la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Aides et bons du comité d'entreprise ou du service social de votre administration. Aides de certaines municipalités, bureau d'aide social, chèques vacances...

**En cas d'annulation ou de modification d'inscription :** vous devrez nous confirmer votre demande par courrier. En cas d'annulation de séjour, des frais de dossiers sont retenus par la FCOL pour un montant de 55 €. L'acompte sera conservé intégralement si l'annulation intervient à moins de 3 semaines, 50 % du montant du séjour si l'annulation intervient à moins de 8 jours, la totalité du séjour si le participant ne se présente pas au départ (voir assurance annulation optionnelle). L'annulation du séjour du fait du participant n'implique pas le remboursement de la carte d'adhésion.

**Assurance annulation optionnelle :** remboursement sur présentation de pièces justificatives (certificat, attestation...) des sommes que l'assuré devrait abandonner en cas d'annulation de son voyage avant le départ.

Conditions : lorsque l'empêchement de départ est occasionné par maladies ou accidents graves de l'assuré, décès ou hospitalisation de l'assuré, des descendants ou ascendants directs, dommages matériels importants, licenciement économique.

Délai de réclamation : pour bénéficier des remboursements, l'adhérent doit obligatoirement prévenir le service Vacances Pour Tous de la FCOL sous pli recommandé et dans les 5 jours après avoir pris connaissance de l'annulation.

Tarif : + 4.5 % du montant du séjour.

L'assurance annulation optionnelle doit être souscrite à l'inscription. Elle cesse ses effets le jour du début du séjour. Attention : l'assurance annulation ne permet pas le remboursement des frais de dossier (forfait) 55 €.

**Séjours écourtés :** en cas de maladie, de difficultés d'adaptation ou de problème particulier, il pourra être demandé au responsable de l'enfant de venir le chercher à ses frais. Dans ce cas, les journées passées hors du centre par le jeune seront remboursées. Tout séjour écourté, volontairement ou pour raison disciplinaire, ainsi que toute prestation abandonnée du fait du participant ne peut faire l'objet d'un remboursement.



# hiver 2012

## SAINT-LARY hautes-pyrénées SEJOURS JUNIORS



14 rue Marcel PAUL  
16008 ANGOULÈME  
Tél. 05 45 95 17 89 - Fax 05 45 95 28 21  
Mel : assoc.fcol16@ae-poitiers.fr  
Site : www.fcol16.org

## *Ski ou surf pour les 7/15 ans À Saint-Lary (Hautes-Pyrénées)*

**Site : accès possible à deux des plus belles stations des Pyrénées.**

St-Lary (1 400-2 450m) propose 2 secteurs :

- le Pla d'ADET et ESPIAUBE, (50 kms de pistes). Accès direct en bus à partir du centre. (1/4 d'heure).
- PIAU ENGALY (1 850-2 450m) 8 télésièges, nombreux téléskis, est à 3/4 d'heure en autobus du centre.

### **Cadre de vie :**

« Centre d'altitude de la Charente » situé dans le village de Saint-Lary-Soulan.

Chambres de 8 à 12 lits, salles de jeux, surchauffe pour les vêtements, infirmerie, atelier skis sur place.

Déjeuner froid pouvant être pris à l'abri en cas de mauvais temps sur Saint-Lary, en salle hors sac sur Piau-Engaly.

### **Activités :**

Dans la journée, découverte du ski ou du surf en fonction des conditions météo, de la neige et du niveau de chacun. Pour tous les skieurs, un atelier surf est proposé pendant la semaine. Animation tous les soirs : tournois, jeux, vidéo, soirées cabaret... Au centre, coins BD, baby foot, jeux de société, ping-pong...

**Dates : 1 séjour du 19 février au 25 février 2012 (zone A + zone C)**

**1 séjour du 26 février au 3 mars 2012 (zone B + zone C)**

**1 séjour du 04 mars au 10 mars 2012 (zone B)**

**Voyage :** en autocar grand tourisme au départ d'Angoulême et Barbezieux

**Départ de Poitiers et Niort : + 38 €**

### **Prix hors Charente**

<b>SKI (7/15 ans)</b>	<b>639 €</b>
<b>SURF (12/15 ans)</b>	<b>684 €</b>

*(prix hors adhésion FCOL)*

### **L'adhésion**

Nous sommes une association à but non lucratif, reconnue d'utilité publique, et titulaire d'une concession de service public. Nous sommes agréés par les Ministères du Tourisme, de la Jeunesse et des Sports, de l'Education Nationale et des Affaires Sociales.

Pour bénéficier de l'ensemble de nos prestations, il vous faut préalablement avoir adhéré à l'une des 38 000 associations locales affiliées à la Ligue Française de l'Enseignement et de l'Education Permanente.

Vous pouvez contracter cette adhésion auprès de la F.C.O.L (5.10 € par enfant) (l'annulation d'un séjour du fait du participant, n'implique en aucun cas le remboursement de la carte d'adhésion).

## **DEMANDE D'INSCRIPTION- SEJOUR HIVER 2012** **A retourner à F.C.O.L - 14 rue Marcel PAUL - 16008 ANGOULEME** **Joindre 160 € d'arrhes ainsi que vos bons M.S.A., CE....**

Nom.....Prénom.....

Né (e).....Age pendant le séjour.....Sexe.....

Nom, prénom du responsable légal.....

Adresse.....

Tél. domicile.....tél. : travail.....Portable.....

Je bénéficie de bons vacances de la M.S.A : oui  non

je suis locataire de la CAF : n° locataire.....

Je bénéficie d'autres aides (précisez) :.....

Demande d'Assurance Annulation optionnelle (+4,5 % du montant du séjour) (voir modalités d'inscription) : oui  non

Dates du séjour : .....

**Option :** ski  surf  (+ de 12 ans)

ACTIVITES HIVERNALES : L'enfant a-t-il déjà pratiqué ?( mettre une croix)

pour compléter le niveau:

débutant ( jamais fait ).....

1 semaine.....

2 semaines.....

3/4 semaines.....

5 semaines et plus.....

Le ski alpin	oui	non
--------------	-----	-----

Divers

A quand remonte son dernier séjour aux sports d'hiver ?

Pour la réservation du matériel : Taille.....Pointure.....

-Possède son matériel ?

**Option :** Surf  (+ de 12 ans)

1) votre enfant est-il Débutant en

Sinon : nombre de jours de pratique de Surf.....

L'adhésion à la Ligue de l'Enseignement (FCOL-VPT) est obligatoire pour bénéficier de nos prestations (5.10 €)

Etes-vous adhérent d'une association affiliée à la FCOL oui  non

Si oui, nom et commune de votre association affiliée .....

Autorisation pour les mineurs

Je soussigné (e) : Père  Mère  Tuteur

Déclare avoir pris connaissance des conditions générales régissant les séjours Vacances Pour Tous de ce dépliant et des conditions d'application de l'Assurance Annulation Optionnelle et y souscrire. Je reconnais également disposer dans le cadre du présent contrat de toutes les informations prévues au titre du décret n°94-490 du 15 juin relative à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours.

A.....le .....Signature